

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

COPIE POUR INFORMATION

Le Ministre

PARIS, LE 12 SEP. 2013

Nos Réf. : Cab JCT/DR/Scop A 13014478

Vos Réf. : Acto n°123767 du 09/08/2013

+ 123779

LC


CABINET DU PRÉSIDENT	
COURRIER N°:	133064
ARRIVÉE:	17 SEP. 2013
Pour instruction:	LC
Pour information:	
Date transmission pour suivi:	

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le statut des professionnels du tatouage, et fait part de votre souhait de connaître les orientations du Gouvernement en matière de formation professionnelle et d'apprentissage pour structurer leurs pratiques.

Soyez assuré que votre courrier a retenu tout mon intérêt. A cet effet, je vous précise que ce dossier est en cours d'instruction au cabinet. Bien entendu vous ne manquerez pas d'être tenu informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.


Michel SAPIN

Monsieur René SOUCHON
Président du Conseil régional d'Auvergne
Ancien ministre
Hôtel de Région
13/15 avenue de Fontmaure
63402 CHAMALIÈRES CEDEX